



Rapport d'activité

2014



Avril 2015



Sommaire

1 Association Glocal	3
1.1 Présentation	3
1.2 Objectifs	3
1.3 Mot du Président	3
1.4 Mot des co-directeurs	4
2 Organisation	5
2.1 Comité et direction	5
2.2 Membres et équipe d'animatrices et d'animateurs	5
2.3 Organe de révision	6
3 Activités	7
3.1 Agenda21 Madagascar	7
3.1.1 Acteurs	7
3.1.2 Répartition des tâches	7
3.1.3 Résultats	8
3.2 Education à l'environnement et au développement durable	21
3.2.1 Animations dans les écoles primaires	21
3.2.2 Participation à des manifestations	22
4 Perspectives	26
4.1 Pour l'Agenda21 à Madagascar	26
4.2 Pour l'éducation à l'environnement et au développement durable	26
5 Rapport financier	27
6 Remerciements	30
7 Annexes	31
Déclaration d'intégrité	31
Compte des pertes & profits	33
Bilan	34

1 Association glocal

1.1 Présentation

glocal est une association, créée en août 2010, visant à promouvoir le développement durable en Suisse et à l'étranger.

1.2 Objectifs

Les objectifs de l'association sont notamment de : produire et diffuser des informations afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ; et soutenir des programmes et projets allant dans le sens de la durabilité notamment dans les pays en développement.

1.3 Mot du Président



Chères et chers Membres, sympathisantes, sympathisants,
animatrices, animateurs,
Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport d'activités 2014. Vous y trouverez une activité foisonnante et trépidante en faveur de la durabilité que ce soit par nos activités de sensibilisation auprès de la population, des collectivités et des entreprises tout au long de l'année ou que ce soit par nos projets en vue d'un développement durable dans un pays qui en a tant besoin, Madagascar. Nos activités à Madagascar se mènent sur trois communes. Les attentes sont immenses et les difficultés importantes mais le cap est tenu que ce soit pour améliorer l'accès à l'eau potable, au développement des activités génératrices de revenu (AGR) ou encore par un meilleur accès aux ressources naturelles dans une perspective durable. Nos activités de sensibilisation se développent encore dans les différentes écoles primaires. Nous sommes également présents dans les différentes manifestations sur notre thème de prédilection et lors de manifestations diverses afin de nous faire connaître. Un très grand merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à nos actions. Merci à mon Comité pour tout le travail accompli au cours de cette année, merci aux deux co-directeurs sans qui les projets ne verraient jamais le jour, merci aux animateurs qui donnent vie à nos projets pédagogiques, merci à nos membres pour leur soutien tant moral que financier et enfin, et particulièrement, un très grand merci à toutes les collectivités qui nous soutiennent et permettent concrètement la poursuite de nos actions.

Bonne lecture !


Frédéric Renevey

1.4 Mot des co-directeurs

Cette année marque pour Glocal la fin de la participation de l'Etat de Genève à la mise en œuvre de l'Agenda21. Le bilan de ces quatre ans peut être considéré comme plus que satisfaisant dans la mesure où de nombreuses actions ont été entreprises à Madagascar.

A Madagascar, en dehors du budget dédié à l'Agenda21, la paroisse catholique de la commune de Soral (Genève) a permis, par son appui, la construction de latrines pour les enfants de l'école catholique de la commune d'Antanétibé. Par ailleurs, des dons pour un montant de 1'700 francs ont permis de scolariser 85 enfants à l'école primaire publique de ces communes. Cet argent a servi à la cotisation annuelle d'inscription des enfants et à l'achat de matériel scolaire.



Dans le cadre de nos activités à Madagascar, nous avons été invités, par le Service de la Solidarité Internationale de l'Etat de Genève, à la Conférence annuelle de la coopération au développement de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Nous avons tenu un stand lors de cette manifestation¹ qui a eu lieu le vendredi 29 août 2014 à l'Arena de Genève. Son thème était «*Pour le climat, contre la pauvreté*».

Par ailleurs, nous avons été invités, comme partenaire, à la manifestation organisée par la commune de Meyrin «*Meyrin, portes ouvertes sur le monde*» des 10 et 11 octobre 2014. Le thème de cette année était «*La force des projets communautaires dans l'agriculture au Sud*». Nous sommes concernés pas ce thème via les Activités Génératrices de Revenus. Ont participé comme intervenants à cet atelier, la cheffe de projet (Carmina Fanja Harimalala) et le chef de programme (Henri-Dolys Andriantseheno) de l'association Doria, partenaire pour la mise en œuvre de l'Agenda21 à Madagascar.

La sensibilisation à la biodiversité dans les écoles primaires lancéennes a pris son rythme de croisière avec la participation de cinq écoles et de plus de 500 élèves de 6 à 12 ans.

Un grand merci à toutes et tous !



Damien Bonfanti



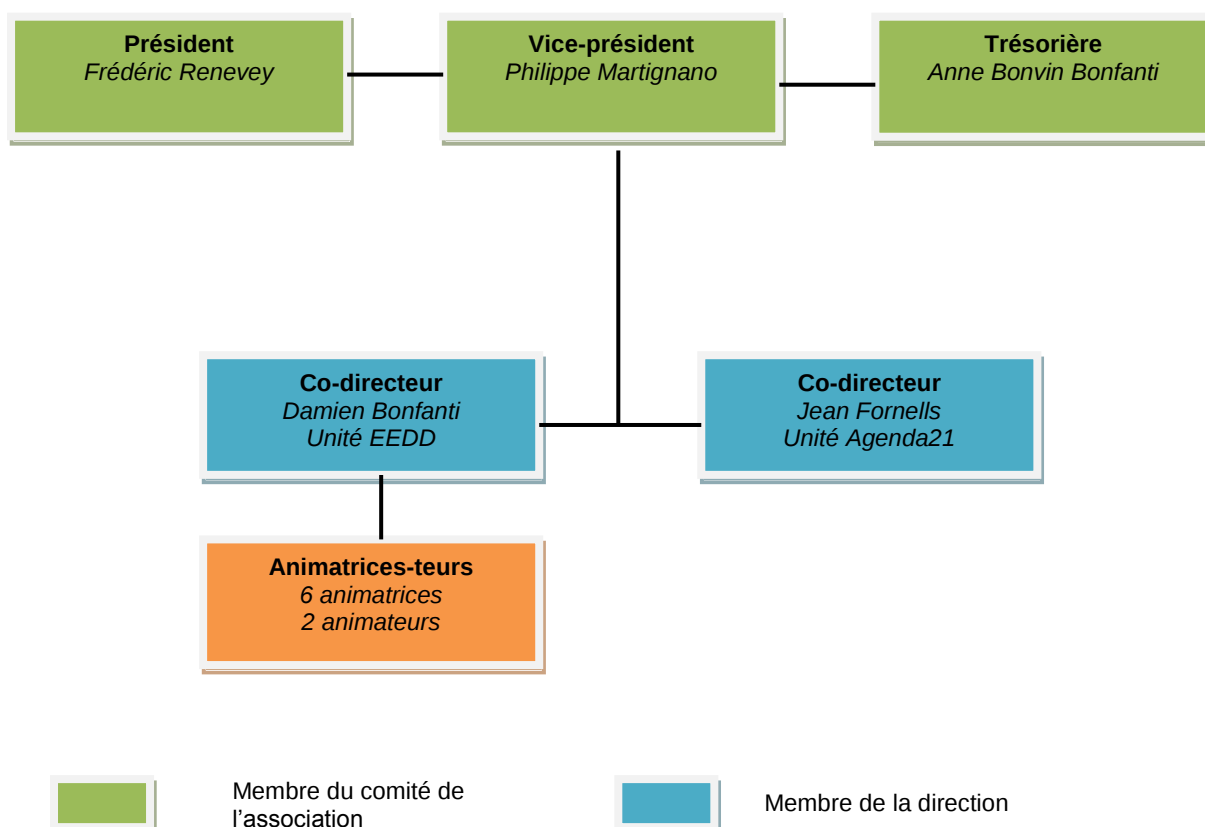
Jean Fornells

¹ <http://www.seco-cooperation.admin.ch/aktuell/00308/05456/05467/index.html?lang=fr>

2 Organisation

2.1 Comité et direction

Le comité de l'association Glocal est composé de trois membres.



Les membres du comité ne touchent pas de salaire ni de jetons de présence. Les membres du comité se sont réunis fréquemment tout au long de l'année 2014.

Les deux co-directeurs reçoivent des directives du comité et réalisent des prestations en liens avec les activités et les buts de l'association.

2.2 Membres et équipes d'animatrices et animateurs

A la fin de l'année, le nombre de personnes cotisantes se montait à 14. La page Facebook de **glocal** comptabilise 238 « fans » à fin 2014 (206 à fin 2013). En 2014, l'équipe pour les animations se composait d'Aurélie, Maria, Daphné, Marine, Elena, Pauline et Frédéric.

2.3 Organe de révision

Raison sociale	Auditam Fiduciaire Michael Amsellem Expert-réviseur agréée ASR et membre de la Chambre Fiduciaire suisse
Personne de contact	Michael AMSELLEM, Expert-réviseur agréé ASR
Adresse	Avenue Rosemont 12 1208 Genève
Téléphone	022 300 63 74
Fax	022 300 63 76
Courriel	ma@auditam.ch

3 Activités

En 2014, les activités de l'association se sont concentrées sur l'Agenda21 à Madagascar et sur des activités en lien avec l'éducation au développement durable, notamment des animations dans des classes d'écoles primaires et des stands d'informations lors de manifestations.

3.1 Agenda21 Madagascar

3.1.1 Acteurs

Comme les années précédentes, la mise en œuvre de l'Agenda21 est sous la responsabilité de l'association Glocal (maître d'ouvrage) et de l'association partenaire Doria (maître d'œuvre) sur le terrain.

3.1.2 Répartition des tâches

Deux personnes (M. Jocelyn Eric Razafinjatovo et Mme Marie Carmina Fanja Harimalala) opèrent sur le terrain pour assurer l'accompagnement des actions et le suivi des travaux. Un jeune ingénieur en génie civil (M. Ricky Andriamalala) est mandaté pour transmettre ses compétences et savoir-faire aux ouvriers ainsi qu'aux populations locales. Deux agents locaux effectuent le suivi quotidien des actions et assurent la communication permanente entre le terrain et Doria.

Afin de donner une formation dans le domaine des constructions, des jeunes des quartiers défavorisés de la capitale sont envoyés sur le terrain pour participer, contre rémunération, aux travaux de constructions des ouvrages. Cette expérience leur permet d'acquérir des connaissances, de gagner de l'argent, de voir du pays (peu sont sortis de la ville) et de gagner de la confiance en eux.

3.1.3 Résultats

Les réalisations et résultats concernent la période de janvier 2014 à janvier 2015. C'est la période pendant laquelle les réalisations se sont faites avec le budget 2014.

Activités génératrices de revenus (AGR)

La colonne de droite (en bleu) du tableau indique les quantités planifiées pour 2014, la colonne de gauche (en gris) ce qui a été fait avec le financement 2014.

Réalisations 2014 Objectifs opérationnels	Résultats 2014 Objectifs spécifiques	Effets impacts suite à la réalisation des infrastructures d'accès à l'eau	Objectifs opérationnels planifiés en 2013 (*2009) pour budget 2014
201 femmes formées en AGR agricoles et de contre-saison	201 femmes formées à l'agriculture. 40'000 m2 mis en culture	Accès à la terre de ces ménages démunis. Constitution d'un capital semencier et de petits élevages. Acquisition de revenu par la vente des productions. Diminution de la période de soudure.	160 femmes (*200 femmes) formées en AGR agricoles.
201 coups de pouce pour les femmes nouvellement formées (dotation en semences et engrais).			160 coups de pouce, (*200 coups de pouce) agriculture dotation en semences et engrais.
0 femmes formées en AGR élevage basse- cour.			AGR élevage basse- cour, prévu mais pas quantifié.
0 coups de pouce élevages basse-cour.			AGR coups de pouce élevage basse-cour, prévu mais pas quantifié.
Prêt à intérêt 0% à 13 groupements de femmes AGR pour réaliser des cultures génératrices de revenus. 80 coups de pouce indirects via les prêts à taux 0% en agriculture (dotation en semences et engrais).	80 femmes ont mis en culture 50 hectares (6'250 m2 en moyenne par femme) pour des cultures destinées à la vente. La vente des espèces cultivées a permis de constituer un capital. Démontrer leur savoir- faire et maîtrise des techniques culturelles.	Diminution de la période de soudure pour 432 personnes	Pas prévu de projets soumis par les femmes AGR.

Réalisations 2014 Objectifs opérationnels	Résultats 2014 Objectifs spécifiques	Effets impacts suite à la réalisation des infrastructures d'accès à l'eau	Objectifs opérationnels planifiés en 2013 (*2009) pour budget 2014
102 femmes formées en AGR couture, confection et broderie.	Savoir-faire acquis en matière de confection d'habits, travaux de couture et artisanat.	Amélioration du statut social de ces femmes. Acquisition de revenu par l'activité de confection. Diminution de la période de soudure.	Prévu mais pas quantifié.
102 coups de pousse confection et broderie, (dotation en machines à coudre, tissus et fils, matériel) pour les femmes formées.			
Formations de 98 femmes en artisanat et 98 coups de pousse s'y rapportant.	Savoir-faire acquis en matière d'artisanat.	En fonction de la commercialisation des objets d'artisanat.	Prévu mais pas quantifié.
Pas de rénovation du local	/	/	Rénover un local pour héberger les activités des femmes AGR.
0 coups de pousse aux pêcheurs, dotation en matériel de pêche ou pirogues.	/	/	Coups de pousse à 110 ménages de pêcheurs.
3 formations en nutrition-cuisine pour 60 femmes.	Savoir-faire acquis en matière d'alimentation et de préparation, vente d'aliments destinés à la vente.	Repas de ces ménages mieux équilibrés du point de vue nutritif. Savoirs faire acquis transférables pour commercialiser des préparations aux marchés (valeur ajoutée des produits).	Formations en nutrition-cuisine, gestion des stocks et financière simplifiée. Prévu mais pas quantifié.
Pas de visite d'échange cette année.	/	/	Visite d'échange de femmes AGR auprès de l'ONG TAF, formateur en matière agricole.
Installation de 3 barrages mixte (eau potable et irrigation) dans la commune d'Antanétibé.	Eau disponible pour cultiver de façon indépendante des pluies 260 hectares.	Régularisation des productions et donc des revenus de ménages démunis.	Prévu mais pas quantifié.

Les 102 femmes qui ont bénéficié des formations et coups de pouces pour la couture et broderie, les 98 femmes pour l'artisanat et les 60 femmes pour la nutrition-cuisine, font partie des femmes AGR formées en 2013 et 2012 en agriculture.

Les formations en gestion des stocks et financiers simplifiés n'ont pas été données cette année. Il est encore tôt pour les 201 femmes nouvellement formées. Il faudra attendre qu'elles aient du concret (stock et argent) et de l'expérience pour se former sans quoi la formation reste théorique car elle ne peut pas s'appliquer dans la réalité.



Pour les formations, c'est à nouveau l'ONG TAF², en particulier Monsieur Georges Rakotondrasoa, formateur en agriculture, qui est à remercier pour avoir su apporter la motivation, son dynamisme et ses connaissances à la portée des femmes des ménages démunis. Un site de démonstration et de vulgarisation de 5'000 mètre carrés a été mis à disposition des femmes par la commune de Belanitra.

Concernant les prêts AGR à taux 0%, 80 femmes en ont bénéficié. Il s'agit de femmes ayant bénéficié les années précédentes des formations et coups de pouce AGR. Ayant eu des expériences de travail en commun et désirant aller plus loin, elles sont alors venues nous proposer des projets pour étendre leurs activités. Le projet retenu a été celui de culture de haricots. L'appui s'est fait sous la forme de prêts à taux zéro % pour 13 groupes de femmes. C'est ainsi que 80 femmes réunies au sein de ces 13 groupements, dans les trois communes, ont mis en culture 50 hectares. À noter que les hommes de ces ménages sont venus apporter leurs contributions aux travaux de ces parcelles. Les haricots ainsi produits ont été vendus dans les marchés locaux. En moyenne sur 100 kg de haricots produits :

²Tantsaha Andry Fitaratra (TAF) où « *Paysan Appui Reflets* ». Adresse : M. Georges Rakotondrasoa. Tsimahabeomby, Miadampahonina. 106 Ambohimadana. Madagascar

- 20 kg sont vendus pour rembourser le prêt,
- 10 kg sont stockés comme semence,
- 5 kg sont dévolus à la consommation du ménage,
- 65 kg sont vendus.

Au début janvier, 99 % des prêts étaient remboursés, le solde suivra début 2015. Cet argent sera consacré par la suite aux formations et coups de pouces AGR.



La visite d'échange n'a pas été réalisée; en effet, l'ensemble des 201 nouvelles femmes AGR auraient voulu participer à la visite. Vu leur nombre et pour ne pas créer de sentiment d'inéquité (pour partir sur de bonnes bases), nous avons renoncé. Par ailleurs, étant donné l'exemple donné par les anciennes femmes AGR et l'implantation de site vitrine, la visite s'avère en définitif peu utile. Nous

réévaluerons l'an prochain la pertinence de cette visite d'échange.

La réalisation des barrages mixtes eau potable / irrigation dépend des possibilités offertes par les sources (débit suffisant) et de l'opportunité d'irriguer des terres. Les 3 barrages mixtes réalisés sont :

- Le barrage de Fanjava (Fokontany Ambohimasina) qui irrigue une superficie de 10 hectares sur les villages et hameaux d'Anjoba, de Bearefo, d'Antsarahonenana et d'Ambohimandroso.
- Le barrage d'Ikotovola (Fokontany Ambohijavona) qui irrigue une superficie de 230 hectares sur les villages et hameaux de Mandazolahy, Bemarenina et d'Antsorindrakely.
- Le barrage d'Amboara (Fokontany Andranovelona) qui irrigue une superficie de 20 hectares sur les villages et hameaux d'Anosikely, d'Ambodifarihy et d'Andohatany.

Pour la rénovation du local pour les femmes AGR, un désaccord quant à la propriété de ce local, revendiquée par l'ancien Maire, a dû être réglé. C'est chose faite depuis peu. En fonction du budget disponible en 2015, nous rénoverons ce local.

Pour les pêcheurs, cette année, aucune dotation en matériel ne s'est fait. En effet, les dotations des années précédentes suffisent et il a fallu faire des choix. Nous avons préféré miser sur les femmes qui se sont présentées nombreuses et motivées cette année. A noter que nombre de ces femmes AGR sont issues de ménages de pêcheurs. Pour la suite, nous continuerons à appuyer les 201 femmes ainsi que les projets issus des femmes AGR formées et actives ces 4 dernières années.



Formation pratique des femmes AGR à la culture.

Pour les infrastructures sociales (eau + scolaire).

La colonne de droite (en jaune) du tableau indique les quantités planifiées pour 2014, la colonne de gauche (en gris) ce qui a été fait avec le financement 2014.

Réalisations 2014 Objectifs opérationnels	Résultats 2014 Objectifs spécifiques	Effets impacts suite à la réalisation des infrastructures d'accès à l'eau	Objectifs opérationnels planifiés en 2013 (*2009) pour budget 2014
11 bornes fontaines neuves	385 ménages (1923 personnes) ont un accès à l'eau potable.	Pour 385 ménages, (1923 personnes) diminution du temps consacré aux corvées de l'eau pour les femmes et enfants ; plus de temps pour d'autres activités.	Construire 11 bornes fontaines (avec les tuyaux barrages et réservoirs pour constituer des réseaux de distribution d'eau).
4 réservoirs d'eau neufs et 3 barrages prise d'eau (pour eau potable et irrigation, utilisation mixte)	Ces ouvrages permettent d'utiliser l'eau pour l'irrigation et de distribuer l'eau aux bornes fontaines.	Amélioration de la qualité de l'eau, diminution des maladies liées à la qualité de l'eau.	ml de tuyaux planifiés mais non quantifié.
1'415 ml de tuyaux d'amenée d'eau.	Avec les 11 nouvelles bornes fontaines.	Incitation à l'installation d'un lavoir, douche proche de la maison plutôt que d'aller à la rivière. Amélioration hygiène.	Construire 4 puits à pompes manuelles.
0 puits à pompe manuels.	Malgré les demandes, pas possible en raison de la forte variabilité du niveau de l'eau (pas d'eau pendant plus de 5 mois). Autres solutions à l'étude.	Accès à un bien essentiel.	
0 aménagements de sources, qualité de l'eau impropre à la consommation.	/	/	*1 aménagement de source.
Formations (techniques + gestion) aux structures locales de gestion de l'eau pour 4 structures (associations).	4 conventions pour 4 structures des usagers de l'eau de la commune d'Antanétibé. Ces conventions définissent les droits et devoirs des usagers de l'eau. Autres en cours de formation.	Entretien des infrastructures assurées par les bénéficiaires.	Former les associations des usagers de l'eau par infrastructure. Transfert des connaissances techniques et de gestion.
1 bâtiment surélevable, de 2 salles de classe équipées à Mahatsinjo (village de la commune d'Antanétibé). 2 terrains de sport (foot, basket handball) pour les élèves (1 à Androvakely et 1 à Antanétibé)	198 élèves bénéficient de 2 nouvelles salles de classes. 2276 élèves ont un terrain de sport équipé modestement. Les conditions de scolarisation se sont améliorées.	Plus de motivation à scolariser les enfants grâce au nouveau bâtiment.	1 bâtiment scolaire de 2 salles de classe à Mahatsinjo.

Dans la commune de Belanitra depuis mars 2013, l'ensemble de la population a un accès à l'eau de source. Les bénéficiaires prennent en main l'entretien et la gestion des infrastructures.

Dans la commune d'Androvakely, la construction d'ouvrages d'accès à l'eau est difficile. En effet, la majorité de la population ne peut pas bénéficier des sources aux débits suffisants et pérennes. En effet, les sites d'implantation des villages se sont faits, lors du peuplement, pour des raisons de stratégie militaire et de proximité avec les zones d'élevage,



mais pas en fonction des sources. En effet, l'accès à l'eau n'était alors pas un problème dans une zone richement boisée traversée par deux cours d'eau. Actuellement, pour avoir de l'eau dans des bornes fontaines, il faudrait aller la chercher au loin, donc la pomper. De plus, la



variation importante de la nappe d'eau souterraine et sa présence saisonnière ne permet pas d'avoir des puits opérationnels toute l'année et partout. Nous évaluons la situation pour y remédier et trouver des solutions techniques et sociales adéquates. Un terrain de sport (foot) a été construit à Androvakely suite à la demande des associations pour 627 élèves, primaire et collège

compris. Ce type d'ouvrage était planifié à l'Agenda21 dès 2009.

Dans la commune d'Antanétibé, 11 nouvelles bornes fontaines ont été construites soit un accès à l'eau pour 385 ménages soit 1923 personnes des villages d'Amboara, Fanjava, Morafeno et Ambohibary. Il reste cependant encore plusieurs villages et hameaux isolés à desservir. À noter l'engagement des élus, notamment du maire et de l'adjoint au maire pour arriver à une répartition équitable de ces ouvrages entre villages.

Le village de Mahatsinjo a vu la construction d'un bâtiment scolaire de 2 salles de classes équipée. Par ailleurs, tout comme à Androvakely, un terrain de sport en terre battue (basket, handball) a été construit à Ananétibé à proximité du Lycée, du collège et des écoles primaires pour 1649 élèves.



Travaux de mise en place de tuyaux,
de la source aux nouvelles bornes fontaines.



Nouvelle borne fontaine opérationnelle,
le mur de clôture est en construction.

Ressources naturelles

La colonne de droite (en vert) du tableau indique les quantités planifiées pour 2014, la colonne de gauche (en gris) ce qui a été fait avec le financement 2014.

Réalisations 2014 Objectifs opérationnels	Résultats 2014 Objectifs spécifiques	Effets impacts suite à la réalisation des infrastructures d'accès à l'eau	Objectifs opérationnels planifiés en 2013 (*2009) pour budget 2014
375'000 plants mis en demeure. Espèces principales Grewilea banksii et Jacaranda mimosifolia.	150 hectares de terrain reboisés. En particulier sur les pentes au-dessus et autour des zones de source d'eau. 20 organisations (associations paysannes, d'habitants, écoles, églises) et 28 ménages soit en tout environ 1600 personnes ont participé aux reboisements.	Implication des associations et des ménages individuels dans les reboisements et leur future gestion. Améliorer le lien social en contribuant via les reboisements à diminuer les conflits fonciers. Les reboisements installés vont limiter le ruissellement des eaux de pluies sur les pentes et favoriser la rétention d'eau par le sol, limitant ainsi les possibilités d'érosion par nappe. Fournir du bois, énergie de manière durable et contribuer à préserver les très rares surfaces de forêts naturelles. Garantir à long terme la fourniture d'eau potable des communes et limiter l'érosion des versants qui ensable le réseau hydrographique.	Plantation de 80'000 plants (32 hectares). (*Achat de 25'000 plants d'Eucalyptus pour reboiser 10 hectares de versants de collines).
Organisation de 12 pépinières communales pour les reboisements, semis et soins des jeunes arbres avant plantation. 10 personnes formées à la gestion de pépinières.	12 pépinières en fonctionnement dont 6 sur la commune d'Antanétibé, 1 sur la commune de Belanitra et 5 à Androvakely. Capacité acquise de produire des plants forestiers à partir de graines.	Les capacités et connaissances pour produire des plants pour le reboisement sont acquises localement et sont en mesure de répondre aux demandes locales.	Assurer le fonctionnement de 3 pépinières au minimum (1 par commune).
Décrets de mise à ban des jeunes plantations par les communes.	Les reboisements sont protégés d'éventuels abus et reconnus comme tels.	Volonté partagée des communes et de la population de protéger les reboisements.	Accords communautaires pour la gestion concertée des reboisements

Réalisations 2014 Objectifs opérationnels	Résultats 2014 Objectifs spécifiques	Effets impacts suite à la réalisation des infrastructures d'accès à l'eau	Objectifs opérationnels planifiés en 2013 (*2009) pour budget 2014
0 hectares	Les pêcheurs se sont organisés entre eux pour ces travaux, alors pas d'appuis nécessaires.	Pêcheurs organisés et actifs pour l'évacuation des tapis de jacinthes d'eau.	10 à 20 hectares lacs ou étangs à curer.
2 kilomètres de canaux curés.	Commune de Belanitra	Prévenir les inondations causées par l'ensablement de ce canal de 2 kilomètres (6 à 8 hectares de terres préservées des inondations).	0 kilomètres de canaux à curer

Les reboisements ont été réalisés avec deux espèces principales (92 % des plants) :

- *Grevillea banksii*, (Grévillaire rouge ou Grevillea de Banks).
- *Jacaranda mimosifolia* (Jacaranda).

Tableau du nombre de plants produits par espèces et commune (fin décembre 2014).

	ANDROVAKELY	ANTANETIBE	BELANITRA	Total par espèce	Répartition par espèce
Espèces	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%
<i>Grevillea banksii</i> R. Br.	24'026	97'632	25'700	147'358	39.5
<i>Jacaranda mimosifolia</i> D. Don	45'692	124'501	24'190	194'383	52.1
<i>Terminalia mantaly</i> H. Perrier de la Bâthie	224	11'400	423	12'047	3.2
<i>Cinamomum camphora</i> (L.) J. Presl	0	9'000	0	9'000	2.4
<i>Fraxinus udheii</i> (Wenz.) Lingelsh.	0	5'000	0	5'000	1.3
<i>Paulownia fortunei</i> (Seem.) Hemsl.	0	5'500	0	5'500	1.5
NOMBRE TOTAL	69'942	253'033	50'313	373'288	100

L'installation des pépinières a permis de répondre aux besoins en reboisement jusqu'aux villages les moins accessibles. En effet, pour avoir une meilleure reprise des plants, après leur plantation, le trajet doit être le plus court possible entre la pépinière et le lieu de plantation.

Les espèces choisies l'ont été pour leurs capacités à fixer les sols, à s'installer sur des terrains nus et de recouvrir le sol rapidement. Des espèces pour des utilisations plus ciblée (huiles essentielles, bois d'œuvre, mellifères) ont été introduites en complément et à titre d'essai. Les plantations continueront jusqu'à fin février. La saison des pluies 2014-2015 est très pluvieuse ce qui est bénéfique pour la reprise des plants.



Les trois communes ont édicté chacune, un arrêté communal de protection de ces reboisements. Ces arrêtés sanctionnent les personnes qui porteraient atteinte à ces surfaces (coupe ou pâturage par exemple). L'étape suivante, qui prendra du temps, sera l'octroi de certificats fonciers liés à ce reboisement afin de sécuriser les droits d'usages et la propriété



vis-à-vis de prétentions d'éventuels tiers sur ces reboisements. Au cours de la croissance des reboisements, leur gestion sera prise en main par les associations et particuliers qui les ont réalisés. À noter que, comme l'an passé, pour la trouaison, du travail en Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) a été mobilisé au profit des ménages les plus

démunis. Ce qui a permis à ces ménages d'avoir un revenu en période d'absence de travail agricole.

Les pêcheurs continuent de débarrasser les lacs des jacinthes d'eau sans appui de notre part. Et donc aucune demande d'appui pour ces travaux n'a été faite.

Par contre, un canal secondaire de 2 kilomètres (sur la commune de Belanitra) a été désensablé pour permettre l'évacuation des eaux qui inondaient 70'000 mètres carré de terres à cultiver.

Pour le projet de gestion durable des ressources naturelles, nous sommes sans budget, ce projet est donc en veille. De plus, il ne faisait pas partie des urgences des populations en 2009. En 2014, les pêcheurs sont toujours convaincus d'un tel projet ainsi que les opérateurs économiques. Pour le reste de la population, c'est sur la base des résultats concrets des reboisements que ce projet prendra son sens.



Montants reçus et résultats obtenus

Les bailleurs ayant participé à l'Agenda 21 en 2014 sont les villes de Genève, du Grand-Saconnex et l'Etat de Genève. Les montants versés par thèmes sont les suivants :

- Ressources naturelles 28'040.-
- Infrastructures sociale (Accès à l'eau potable et école) 45'500.-
- Activités génératrices de revenus 23'000.-

Les réalisations et résultats par thème

Infrastructures sociales

- 11 nouvelles bornes fontaines installées, 4 réservoirs d'eau (5-6-m3) installés et 3 barrages mixtes (eau potable et irrigation).
 - 1'415 mètres de tuyaux neufs pour alimenter les bornes fontaines réseau d'eau potable
 - 4 associations des usagers de l'eau formées et opérationnelles.
 - 1 nouveau bâtiment scolaire surélevable, d'école primaire, de deux classes, équipées, dans le village de Mahatsinjo.
- ⇒ ~ 1'923 personnes ont un nouvel accès à l'eau potable.
- ⇒ Un bien essentiel est accessible, de l'eau propre est disponible, prévention des maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau et hygiène corporelle améliorée.
- ⇒ 198 élèves ont 4 salles de classes au lieu de 2 précédemment.

Activités génératrices de revenus (AGR)

- 201 femmes formées en AGR agriculture (contre-saison et pluviales).
 - 201 coups de pouces distribués en agriculture
 - 102 femmes formées à la broderie et la couture avec les coups de pouce relatifs.
 - 98 femmes formées à l'artisanat avec les coups de pouce relatifs.
 - 60 femmes formées en nutrition-cuisine.
 - 80 femmes au bénéfice de prêts à taux 0% pour mener à bien leurs projets. Ce sont des cultures commerciales de haricots sur 50 hectares.
- ⇒ Environ 1680 personnes touchées par les activités AGR.
- ⇒ 3 barrages pour l'irrigation des terres et l'eau potable
- ⇒ 281 femmes ont mis en culture 90'200 m2.
- ⇒ 281 femmes ont été en mesure de produire du revenu pour leur ménage et diminuer la période de soudure. Une meilleure confiance en soi et meilleure considération sociale en découle.

Ressources naturelles

- 375 000 plants produits (fin février 2015) dans 12 pépinières.
 - 150 hectares reboisés
 - 10 organisations (associations paysannes, d'habitants, écoles, églises) et 45 ménages, soit en tout environ 1100 personnes ont participé aux reboisements.
 - 12 pépinières en fonctionnement
- ⇒ Augmentation de la couverture boisée pour prévenir l'érosion des sols et fournir de la matière végétale et du bois énergie aux populations.
- ⇒ Arrêtés communaux pour la protection des reboisements.
- ⇒ En 2010, 250 hectares boisés y compris les restes de forêts naturelles. Début 2015, 344 nouveaux hectares reboisés. Total surfaces boisée 594 hectares.

3.2 Education au développement durable

3.2.1 Animation dans les écoles primaires

Entre avril et novembre 2014, nos animatrices et animateurs ont donné 31 animations dans six écoles primaires lancéennes permettant ainsi de sensibiliser un peu moins de 550 enfants à la biodiversité et au vermicompostage.

Nos animations s'inscrivent pleinement dans le programme scolaire en utilisant comme base les objectifs d'apprentissage, les composantes et les thématiques précisés dans le Plan d'Etude Romand. Les enseignant-e-s ont reçu des supports d'accompagnement les aidant à préparer les élèves pour l'animation en classe, à intégrer le contenu des animations dans les séquences d'enseignement et à assurer un suivi dans les matières enseignées, ainsi que du matériel pédagogique pour l'installation et l'entretien du vermicomposteur et d'un pot de terre.

Animation No1 : Nos mangeurs de déchets

- Rencontre avec les vers de compost et du cycle qui mène du sol à l'assiette.
- Installation et bases pour l'entretien d'un vermicomposteur et ses habitants;
- observation du ver dans son milieu.
- Comprendre l'importance environnementale du recyclage des déchets,
- comprendre le rôle des vers dans le compostage pour la transformation de déchets en ressource précieuse.



Entre octobre et novembre 2014, 14 classes (environ 250 élèves) de cinq écoles primaires dans la commune de Lancy ont participé à cette animation d'une durée d'environ 2h30.

Animation No2 : Nos jardiniers de l'ombre

- Rencontre avec le monde des plantes qui dépendent d'un sol vivant pour leur croissance.
- Voyage à travers le cycle de vie qui mène de la graine à la fleur.
- Installation d'une plante en pot en appui de fenêtre et semis de plantes potagères dans le vermicompost (qui sera prêt à récolter)!
- Aborder certains concepts environnementaux et certaines dynamiques écologiques liés aux cycles naturels de croissance et décomposition.

Ces animations ont eu lieu entre avril et mai 2014 auprès de 17 classes (environ 300 élèves). L'animation a duré environ 2h30.

Participation à des manifestations & événements

Librerit – samedi 24 mai 2014



Une journée de sensibilisation a eu lieu à la librairie Librerit à Carouge. Une de nos animatrices a eu l'occasion de présenter un vermicomposteur et de sensibiliser les enfants et les parents à la biodiversité et au sol vivant.

Journée de la propreté à Lancy – samedi 31 mai 2014

Lors de la Journée de la propreté au Parc Navazza, une de nos équipes d'animateurs a pu sensibiliser les participants à la biodiversité et au sol vivant au travers d'animation sur le vermicompostage.

Conférence annuelle de la Coopération au développement – 29 août 2014

Glocal a participé à la conférence annuelle de la coopération au développement dont le thème était « Pour le climat, contre la pauvreté ». Notre équipe a pu présenter notre Agenda21 local à Madagascar ainsi que les différentes actions entreprises jusqu'à présent ainsi que les projets.



Meyrin, portes ouvertes sur le monde 10 et 11 octobre 2014

« Meyrin, ville multiculturelle et solidaire dès sa conception, a toujours été sensible à la coopération au développement. Souhaitant mettre en valeur les projets et associations soutenus ainsi que débattre des enjeux de société liés aux contrastes Nord-Sud, elle a décidé d'organiser tous les trois ans une manifestation consacrée à la coopération au développement³. » Glocal a participé à cet événement dont la thématique centrale était l'agriculture. Nous avons pu présenter nos actions liées à l'agriculture à Madagascar.



³ Document de présentation de la manifestation, Ville de Meyrin, 2014.

C'est dans le cadre de cette manifestation que nous avons fait venir les maires des trois communes. Nous avons invité les trois maires des communes (Messieurs Jeannot Andriamizanasoa, commune d'Antanétibé-Anativolo, Victor Randrianasy, commune d'Androvakely et Andriamahatsinjo Razafimbola, commune de Belanitra) accompagnés par deux représentants de l'association Doria-Madagascar. En plus de la participation à la manifestation, ils ont pu se familiariser avec le système politique suisse et le pays.

Par exemple, Lancy les a accueillis pour une visite de la commune, de son fonctionnement et de son organisation. Les questions qu'ils se posaient au sujet des mystérieux bailleurs et du pays ont trouvé des réponses. Que dire de l'utilité de ce voyage ? Eh bien il a permis de :

- Contribuer à voir qu'il existe d'autres manières de gérer et faire. L'opportunité d'aller voir ailleurs est très limitée. En effet, Madagascar est une île dont très peu de gens ont les moyens d'aller à l'étranger. Les transports pour sortir du pays se font quasi exclusivement en avion. En raison du niveau de vie, il est impossible pour la quasi-totalité de la population de quitter le pays. Pour mémoire, un voyage en taxi brousse de ces communes à la capitale prend une journée et coûte l'équivalent d'un quart du revenu mensuel moyen de la majorité de la population des communes. Quant à l'achat d'un billet d'avion pour l'étranger, c'est, en gros, 3 à 4 ans de revenus. Une sortie du pays est donc utopique, car il faut, de plus, pouvoir se faire délivrer un passeport (justifier du besoin) et répondre aux exigences pour l'obtention de visas.
- Répondre au principe d'équité. La plupart du temps, ce sont des gens des pays du nord qui se rendent au sud. Les gains en informations, en savoir-faire suite à ces séjours sont au bénéfice des mêmes personnes. D'où l'intérêt d'équilibrer la balance dans l'autre sens.
- Rétablir un équilibre relationnel. Les informations viennent pour l'essentiel de la TV en ville et des gargotes avec films CD, vidéo à la campagne. D'où une perception quelque peu fantastique de ces ailleurs. Les relations et expériences avec les autres étrangers s'en trouvent alors affectées.

C'est ainsi qu'ils ont pu notamment remettre en cause certaines de leurs croyances quant aux possibilités et fonctionnement des choses (infrastructures, péréquation financière, etc.) et d'avoir une autre référence que celle de la capitale de leur pays.

Le proverbe dit : « les voyages forment la jeunesse », mais au terme de ce voyage, on dira que les voyages forment le jugement et les représentations du monde.



Les maires des trois communes ainsi que deux représentants de l'association Doria ont réalisé un séjour d'environ trois semaines en octobre 2014. L'objectif était de rencontrer certaines autorités à Genève et des bailleurs actuels et potentiels et de visiter des infrastructures en Suisse.

4 Perspectives

4.1 Pour l'Agenda21 à Madagascar

Dès 2015, une diversification des sources de financement s'avèrera indispensable si Glocal souhaite continuer les activités. Quant au projet de désenclavement de 9'000 personnes de la commune d'Androvakely, nous sommes en attente de réponse à nos demandes de financement pour sa mise en œuvre. L'objectif de ce projet est de concevoir un ouvrage de génie civil pour franchir le fleuve Jabo. Trois ingénieurs en génie-civil participeront à ce travail dont un stagiaire de l'EPFL. Ce projet terminé, il restera à trouver les fonds pour bâtir cet ouvrage.

Dans le détail des activités

Au sujet des AGR, nous continuerons d'appuyer les 450 femmes actives dans la suite de leurs activités et formations et sur les projets qu'elles nous proposeront.

En fonction des financements disponibles, nous accueillerons de nouvelles femmes pour répondre à la forte demande et pour appuyer ces ménages démunis. Quant aux coups de pouces aux femmes AGR, la Croix-Rouge malgache a accepté de nous fournir des semences et du matériel en fonction de ses disponibilités. Il reste à voir avec la FAO avec laquelle nous sommes en contact. Par ailleurs, la diversification des marchés pour la vente des productions de ces femmes est un autre objectif pour augmenter les revenus de ces ménages.

Du côté des ressources naturelles et des reboisements, les communes entreprendront les démarches pour la sécurisation foncière de ces reboisements. Les règles de gestion de ces reboisements seront mises en place petit à petit en accord avec les communes, les populations concernées et le Service forestier. Les pêcheurs soucieux de se ménager un revenu continu par leurs activités se sont mis à la pisciculture et continuent d'assurer le nettoyage des lacs des Jacinthes d'eau. On s'oriente petit à petit vers des modes de gestion structurés des ressources naturelles que sont les reboisements et les populations de poissons des lacs.

Il restera à s'assurer la gestion et protections des zones de roselières et des rares reliques de forêts naturelles très secondarisées, qui assurent la protection des rives contre l'érosion et une bonne part de l'approvisionnement en bois énergie des trois communes.

La récolte et la commercialisation de ce bois énergie est un appoint commercial de survie important pour trois villages de la commune d'Androvakely. A noter que la gestion pérenne de ces restes surexploités de forêt est un souci des gens qui récoltent le bois de ces surfaces.

4.2 Pour l'éducation au développement durable et à l'environnement

Glocal souhaite continuer à participer à des évènements et des manifestations afin de promouvoir l'éducation au développement durable et à l'environnement. Nous souhaitons aussi réaliser des animations dans des écoles primaires en dehors de Lancy.

5 Rapport financier

5.1 Principes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les prescriptions du Code des Obligations suisse, par analogie avec le droit des sociétés anonymes. Ils sont également inspirés des Swiss Gaap RPC, comme recommandé par la directive transversale de l'Etat de Genève relative à la présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques.

5.2 Créanciers

Aucun montant n'était dû aux créanciers au 31 décembre 2014.

5.3 Passifs transitoires

Ils représentent notamment les honoraires de révision ainsi que des honoraires de suivi des projets estimés pour 2014. Au 31 décembre 2013, les passifs transitoires incluaient également une subvention 2014 versée d'avance par la Ville de Genève (CHF 45'540).

5.4 Fonds propres et report à nouveau

Ces fonds sont à la disposition de l'association mais ne sauraient être utilisés autrement que dans le cadre du suivi du projet agenda21 Madagascar. Ils seront donc reportés à nouveau au 01.01.2015. Compte tenu de la directive relative à la thésaurisation à la fin du projet au 31.12.2014 (voir point 12 ci-après) ainsi que de la très légère perte accumulée sur les quatre ans de la durée de la convention, aucun montant n'est à restituer à l'Etat.

5.5 Evaluation des risques

Le Comité a fait une évaluation des risques en relation avec l'association, document validé en mars 2012 et qui est régulièrement actualisé. Le risque d'une anomalie significative dans la présentation des comptes peut donc être qualifié de modeste.

5.6 Convention

Une convention a été signée en date du 18.08.2011 pour les années 2011-2014 entre l'association GLOCAL et le Département de la Sécurité, de la Police et de l'Environnement (Etat de Genève). Elle définit notamment les buts et objets de la contribution, les conditions d'octroi, le suivi et le contrôle financier. Il est également fait mention de la part de la contribution financière (en %) pouvant couvrir les frais de gestion et de suivi du projet à Genève.

5.7 Exonération fiscale

L'exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital a été obtenue auprès de l'administration fiscale cantonale pour une durée de 10 ans au niveau de l'ICC (impôts cantonaux et communaux) et pour une durée indéterminée au niveau de l'IFD (impôt fédéral direct), et ce rétroactivement depuis la création de l'association (soit dès le premier exercice de l'association en 2010).

5.8 Traitement des bénéfices et des pertes

Les règles concernant la thésaurisation (directive transversale y relative) sont connues et précisées également dans la convention comme suit (article 3):

«Chaque année, le montant (de la contribution financière) peut être revu et adapté en fonction du solde de la période financière de l'année précédente. Le principe de non-thésaurisation des contributions financières et de la rétrocession de la part non utilisée de la contribution à la fin de l'exercice ou à la fin du projet est généralement applicable».

Le solde disponible au 31.12.2014 n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation particulière. En effet, une très légère perte sur les quatre années de la durée de la convention a été enregistrée (CHF 1'025.92). Elle sera donc à la charge de l'association.

5.9 Continuité de l'exploitation

La convention mentionnée plus haut assure une subvention de l'Etat de Genève relative au projet d'agenda21 communal à Madagascar de l'année 2011 à l'année 2014. Pour les exercices 2014 à 2016, une subvention a été accordée par la Ville de Genève. Elle est prévue en trois tranches de versements conditionnés au vote des budgets de la Ville de Genève.

5.10 Liste des aides financières (subventions)

Les subventions sont détaillées dans le compte de pertes et profits.

6 Remerciements

Glocal tient à remercier pour 2014 les bailleurs de fonds pour l'Agenda21 à Madagascar que sont les villes de Genève et du Grand-Saconnex et l'Etat de Genève pour leurs soutiens financiers et moraux pour les populations des trois communes concernées. Les appuis à l'Agenda21 local lors de cette 4^{ème} année de mise en œuvre a permis de faire de grands pas quant à l'amélioration de leur condition de vie.

Les résultats obtenus démontrent qu'un Agenda21 local n'est pas le privilège des communes des pays développés et que la démarche est réalisable par des communautés démunies, pour autant qu'elles soient adéquatement soutenues.

Les autorités communales malgaches tiennent à remercier les bailleurs et se sont réjouis de les avoir rencontrés lors de leur séjour en octobre 2014 à Genève.

Nous souhaitons aussi remercier les animateurs-trices (Frédéric, Aurélie, Maria, Daphné, Elena et Pauline), les expert-e-s (Jean, Maryse, Damien, Anne, Frédéric et Philippe), les membres du comité, ainsi que tous les bénévoles qui ont collaboré d'une manière ou d'une autre au programme d'éducation à l'environnement et au développement durable.

7 Annexes

Déclaration d'intégralité de l'Association GLOCAL, Lancy, à l'attention de Auditam Fiduciaire Michael Amsellem relative aux comptes annuels de l'exercice 2014

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de notre association pour l'exercice 2014 arrêté le 31 décembre 2014. Le but de votre contrôle est de constater qu'il n'existe aucun état de fait dont vous pourriez conclure que des aspects essentiels des comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts et aux directives relative aux institutions subventionnées par l'Etat de Genève. Nous reconnaissons la responsabilité du Comité en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Le Comité a approuvé les comptes annuels et va les communiquer à l'assemblée générale. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies. Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants :

1. Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts, aux directives relative aux institutions subventionnées par l'Etat de Genève et sont inspirés des SWISS GAAP RPC et, à cet égard, ils ne comportent pas d'anomalies significatives (dont peuvent également faire partie des indications omises, en dehors de la saisie, de l'évaluation, de la présentation et de la publication erronées).
2. Nous avons mis à votre disposition tous les livres et documents comptables ainsi que les procès-verbaux des dernières séances du comité. Nous vous avons informés de toutes les décisions qui ont une incidence significative sur les comptes annuels et sur lesquelles il n'existe pas encore de procès-verbal. Les comptes annuels qui vous ont été présentés ont enregistré toutes les opérations devant être comptabilisées durant l'exercice concerné.
3. L'association s'est conformée à toutes les dispositions des accords contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels. Nous n'avons connaissance d'aucune violation de dispositions légales ou autres (par exemple concernant les impôts directs, la TVA, les assurances sociales, la protection de l'environnement) susceptibles d'avoir un effet significatif sur les états financiers.
4. Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes.
5. Nous vous avons communiqué les résultats de notre estimation du risque.
6. Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'association ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de notre association à poursuivre son activité.

7. Les comptes annuels que vous avez vérifiés et que nous avons signés contiennent tous les biens et engagements de l'association devant figurer au bilan.
8. Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers). Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels.
9. Les indications de l'annexe aux comptes annuels sont complètes, exactes et conformes aux dispositions légales et prescriptions en vigueur.
10. D'autres contrats, litiges ou différends qui sont importants pour l'appréciation des comptes annuels de notre association n'existaient pas à la date du bilan.
11. Nous vous avons communiqué l'absence de variation et d'existence de réserves latentes conformément à l'article 669, alinéa 4 du Code des Obligations.
12. Le comité est effectivement ayant droit de tous ses actifs et aucun n'a été nanti.
13. Tous les événements devant être pris en compte qui sont intervenus jusqu'à la fin de vos travaux de révision ont été pris en considération de manière appropriée dans les comptes annuels présentés.
14. Nous vous communiquerons immédiatement tous les événements nouveaux susceptibles d'être pris en compte qui parviendraient à notre connaissance jusqu'à la date de l'assemblée générale.

Lancy, le 5 mars 2015



Frédéric RENEVEY
Président



Damien BONFANTI
Comptable de l'Association

Annexes : comptes annuels signés (bilan, compte de pertes et profits et annexe)

Compte de pertes et profits pour l'exercice 2014

Compte de pertes et profits pour l'exercice	2014	2013
	CHF	CHF
PRODUITS		
Subvention de l'Etat de Genève	47'000.00	77'500.00
Subvention de la Ville de Genève	45'540.00	0.00
Subvention de la Ville de Meyrin	0.00	29'000.00
Subvention de la Ville de Gd-Saconnex	4'000.00	0.00
Subvention de la Ville d'Onex	0.00	4'500.00
Subvention de la Ville de Bernex	0.00	3'000.00
Total subventions pour l'Agenda21 Madagascar	96'540.00	114'000.00
Produits des animations pédagogiques	11'180.00	6'370.00
Dons & cotisations des membres	2'350.00	270.00
Subvention local - Ville de Lancy	5'724.00	1'900.00
Intérêts financiers	10.89	22.11
Total autres produits	19'264.89	8'562.11
TOTAL DES PRODUITS	115'804.89	122'562.11
CHARGES		
Mise en œuvre d'un Agenda21 à Madagascar via l'Association DORIA	93'392.80	101'959.20
Frais de pilotage Agenda21 Madagascar	3'982.25	3'559.46
Frais de déplacements à Madagascar/Genève	2'000.00	3'026.20
Frais d'ateliers & d'animations	5'694.35	10'309.69
Frais de bureau & informatique	859.17	2'479.00
Honoraires d'audits	5'000.00	2'500.00
Assurances & assurance sociales	270.35	150.00
Loyer local	5'724.00	1'900.00
Cotisations associations	0.00	143.00
Frais financiers	289.90	203.50
TOTAL DES CHARGES	117'212.82	126'230.05
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1'407.93	-3'667.94

Bilan pour l'exercice 2014

Bilan au 31 décembre	2014	2013
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Caisse	331.70	331.70
CCP	11'062.35	50'587.16
Produits des animations à recevoir	200.00	0.00
Total actif circulant	11'594.05	50'918.86
Actif immobilisé		
Actif immobilisé	0.00	0.00
Total actif immobilisé	0.00	0.00
TOTAL ACTIF	11'594.05	50'918.86
PASSIF		
Fonds étrangers		
Créanciers	0.00	0.00
Passifs transitoires	10'023.12	47'940.00
Total fonds étrangers	10'023.12	47'940.00
Fonds propres		
Capital	0.00	0.00
Résultat - résultat reporté	2'978.86	6'646.80
- résultat de l'exercice	-1'407.93	-3'667.94
Total fonds propres	1'570.93	2'978.86
TOTAL PASSIF	11'594.05	50'918.86



Auteurs : Frédéric RENEVEY, Damien BONFANTI & Jean FORNELLS